Pour une écriture orthographique de la langue amazighe

* * *

L'Article et le Nom

Préambule

Pour arriver à faire de la langue amazighe, une langue qu'on peut enseigner aisément, il faut nécessairement réformer la transcription actuelle en agissant sur deux volets complémentaires :

1. **La graphie** : il faut proposer une graphie simple et homogène, débarrassée des signes diacritiques et des deux lettres grecques (ε et γ).

2. **La grammaire** : il faut définir une grammaire du mot et de la phrase qui permettrait à un apprenant en amazigh de produire, en toute rigueur, des textes en appliquant simplement des règles d'écriture qu'il aurait apprises progressivement tout au long de sa scolarité.

Nous proposons, dans cette brève étude, une approche nouvelle des notions de nom et d'article. Nous mettons en valeur un élément (l'article) souvent ignoré par nos prédécesseurs, mais d'une importance certaine pour la grammaticalité de la phrase amazighe.

Le nom et ses variations

Question : Existe-t-il un article amazigh ? Si oui, quel est son rôle et quelle forme prend-il ?

Lorsqu'on considère les variations du nom amazigh, on se rend compte qu'il y a, généralement, une partie invariable à laquelle viennent s'ajouter des affixes qui dépendent du genre, du nombre et de l'état d'annexion. Prenons, par exemple, un nom dans tous ses états possibles :

aqcic - **taqcict** - **iqcicen - tiqcicin**
yusa-d **weqcic** - tusa-d **teqcict** -
usan-d **yeqcicen** - usant-ed **teqcicin**

Dans ce cas, la partie invariante est « **qcic** », c'est ce qu'on appelle le ***RADICAL*** ou ***THEME***. Au radical viennent s'ajouter des ***affixes*** (*préfixes* et/ou *suffixes*) pour marquer le genre, le nombre ou l'état d'annexion (état libre ou état lié).

Ces affixes sont les suivants :

Nom	*Genre*	*Nombre*	*Etat*	*Préfixe*	*Radical*	*Suffixe*
aqcic	*masculin*	*singulier*	*libre*	**a**	**qcic**	
iqcicen	*masculin*	*pluriel*	*libre*	**i**	**qcic**	**en**
taqcict	*féminin*	*singulier*	*libre*	**ta**	**qcic**	**t**
tiqcicin	*féminin*	*pluriel*	*libre*	**ti**	**qcic**	**in**
weqcic	*masculin*	*singulier*	*lié*	**we**	**qcic**	
yeqcicen	*masculin*	*pluriel*	*lié*	**ye**	**qcic**	**en**
teqcict	*féminin*	*singulier*	*lié*	**te**	**qcic**	**t**
teqcicin	*féminin*	*pluriel*	*lié*	**te**	**qcic**	**in**

A travers cet inventaire, on peut déjà faire les remarques suivantes :

1. Seuls les préfixes marquent l'état d'annexion, c'est à dire que les suffixes sont les mêmes lorsqu'on passe de l'état libre à l'état lié correspondant.
2. Le genre et le nombre sont marqués par les préfixes et les suffixes.
3. Au féminin de l'état lié, seul le suffixe marque le nombre

tusa-d **te-qcic-t** <> usant-ed **te-qcic-in**

En résumé, on peut dire que :

- Les suffixes servent à désigner le **genre** et le **nombre**
- Les préfixes servent à désigner le **genre**, le **nombre** et l'**état d'annexion** (sauf pour le féminin de l'état lié pour lequel le nombre n'est pas marqué).

Comparaison avec d'autres langues

ARTICLES ET AFFIXES

Si on compare avec d'autres langues complètement différentes les unes des autres, par exemple l'anglais (langue anglo-saxonne), le français (langue latine) et l'arabe (langue sémitique), on se rend compte de certaines similitudes mais aussi de différences notoires.

En français : **un** / **le** chat ; **des** / **les** chats
une / **la** chatte ; **des** / **les** chattes

En anglais : **a** / **the** man ; men / **the** men
a / **the** woman ; women / **the** women

En arabe : muäellim / **al**-muäellim
muäellima(t) / **al**-muäellima(t)
muäellimuun / **al**-muäellimuun
muäellimaat / **al**-muäellimaat

Dans ces trois langues, nous avons les marques de genre, de nombre et de l'état de définition (défini ou indéfini). Ces marques sont exprimées par les **articles** et les **suffixes** en français et en anglais et par les **préfixes** et **suffixes** en arabe. Nous n'avons pas d'état d'annexion spécifique sauf pour l'arabe qui le marque par une « kasra » (voyelle « i ») à la fin du nom.

Exemple : « radjulu al madinat**i** » où « madinat**i** » porte la marque d'annexion.

En arabe aussi, on considère le préfixe « **al** » comme un article, même si on l'appelle « adat ettaärif » (élément de définition). Cet « élément » nous indique que le nom qui le suit est défini. Son absence indique alors que le nom est indéfini.
Ce cas est similaire au pluriel anglais où l'absence d'article indique que le nom est indéfini et la présence de l'article « the », qu'il est défini. Comparons les deux langues :

Langue	***Etat indéfini***	***Etat défini***
Anglais	teachers	the teachers
Arabe	muäellimuun	al-muäellimuun

Les articles sont, dans ce cas, équivalents aux préfixes amazighs (a, ta, i, ti, we, ye, te), ils jouent à peu près le même rôle sauf que les préfixes amazighs marquent la notion d'état d'annexion au lieu de marquer celle d'état de définition.

Passons à présent aux suffixes :

Le genre :

En français, le féminin est marqué, en général, par l'ajout d'un « e » au masculin (avec, parfois, le doublement de la dernière consonne) : **grand** > **grande ; chien** > **chienne** ...

L'anglais possède le genre neutre et n'exprime l'opposition masculin-féminin que pour les êtres animés (ou êtres vivants). Dans ce cas le masculin et le féminin ont, en général, des radicaux différents : **man** > **woman ; dog** > **bitch** ...

L'arabe exprime le féminin en ajoutant un « t » au masculin correspondant :

muäellim > **muäellima(t) ; kalb** > **kalba(t)**

Le nombre :

Français : Le pluriel est exprimé par l'ajout d'un « s » au singulier correspondants :

maison > maisons; grand > grands ...

L'anglais procède, en gros, de la même manière : **dog > dogs ...**

Arabe : On ajoute une voyelle longue suivie d'un « n » au masculin et un « alif » précède le « t » final, au féminin : *Masculin* : **muäellim > muäellimuun ;** *Féminin* : **muäellima(t) > muäellimaat**

Résumé : Si on résume ce qu'on vient de voir, on retiendra les éléments suivants :

1. La partie qui précède le nom, est appelée article en anglais et français et « élément de définition » en arabe. Elle est séparée du nom dans les deux premières langues (**un** chat, **a** cat) et elle vient en préfixe, en arabe (**al**-walad, **al**-bint), elle est cependant considérée comme un article et elle joue le même rôle que celui-ci.
2. La détermination de nombre est portée par les suffixes, dans les trois langues.
3. Le genre n'est pas exprimé par les articles ou les suffixes, en anglais
4. L'arabe ne distingue le genre et le nombre que par les suffixes.
5. Seul le français distingue le genre par les articles et seulement au singulier (un, une, le, la).
6. Dans les trois langues, la notion de définition est exprimée seulement par les articles (un / le, a / the, - / al).

Pour une séparation de l'article

Avant de revenir à la langue amazighe, disons un mot sur la raison qui fait que l'article soit séparé du nom en français et en anglais. Cette séparation est due au fait que dans ces deux langues on peut introduire d'autres éléments entre l'article et le nom qu'il détermine. Ainsi on peut dire :

Français : un garçon > un **petit** garçon / un **gentil petit** garçon ...

Anglais : a house > a **big** house / a **very big** house ...

On ne peut pas faire la même chose en arabe ou en amazigh. On dira :

Arabe : al-walad / al-walad al-sagheer / al-walad al-ladteef al-sagheer ...
Amazigh : aqcic / aqcic amecdtuh' / aqcic uh'diq amecdtuh' ...

Dans ces deux langues, le « préfixe » est solidaire du nom.

- En arabe, on peut avoir présence ou absence de ce préfixe :

  walad <> al-walad ; bint <> albint

- En amazigh, il peut être remplacé par un autre préfixe :

  aqcic <> (hit) **weqcic** ; **taqcict** <> (tusad) **teqcict**

On considérera ce préfixe comme un article car il en a le rôle et la définition : *c'est un déterminant qui nous renseigne sur certaines caractéristiques du nom qu'il détermine.*

- En arabe, il nous indique l'état de définition (*défini* ou *indéfini*)
- En amazigh, il nous indique le genre, le nombre et l'état d'annexion du nom (*état libre* ou *état lié*). Il est en cela redondant avec les suffixes, en ce qui concerne les déterminations de genre et de nombre.

La grande différence qu'il y a entre ces deux langues est que l'article prend une seule forme (« al ») en arabe alors qu'il en adopte sept (a, i, ta, ti, we, ye, te) en amazigh.

L'article et le radical

Il est très facile de reconnaître l'article arabe (il a toujours la même forme), pour cela il n'est pas nécessaire de le séparer du nom qu'il détermine pour reconnaître ce dernier. Le radical est dans ce cas facilement reconnu, il suffit de supprimer l'article éventuel « al » et les suffixes marquant le genre et le nombre.

En amazigh, s'il est facile de reconnaître les suffixes (marques de genre et de nombre), il est par contre difficile de savoir si la voyelle initiale d'un nom fait partie du radical ou non.

En effet, comment savoir que le « a » initial de « aqcic » (*le garçon*) est un article et que celui de « agu » (*les nuages*) fait partie du radical et par conséquent n'est pas un article ?

On dira : « **a**qcic » et « yella **we**qcic » ; le « a » a disparu car il ne fait pas partie du radical, on a juste changement d'article (**a > we**).

et on dira : « **a**gu » et « yella w**a**gu » ; le « a » est conservé car il fait partie du radical.

> ***Pour pouvoir reconnaître, sans risque d'erreur, le radical, il est nécessaire de procéder à la séparation de l'article du nom qu'il détermine.***

Ainsi si on écrit : a **qcic**, yusa-d we **qcic**, ti **qcic**in, cennunt te **qcic**in...
et : **agu**, yella w'**agu**, t'**agu**t, teghli-d t'**agu**t ...

on reconnaît tout de suite les radicaux « **qcic** » et « **agu** ».

La conséquence première de cette séparation est que cela facilitera indéniablement l'élaboration de lexiques et de dictionnaires éventuels, où les mots seraient classés par ordre alphabétique des lettres qui les composent et non selon qu'ils commencent par l'article masculin singulier de l'état libre (« a ») ou encore l'indice du féminin « t ».

La recherche d'un nom dans ces mêmes lexiques et dictionnaires deviendra un jeu d'enfant. L'apprentissage de la langue amazighe ne peut être alors que facilité.

Imaginons quelqu'un qui lit un texte en amazigh et qui rencontre un mot dont il ignore le sens, comment fera-t-il pour reconnaître le radical ? Ou faut-il qu'il maîtrise d'abord la grammaire avant de pouvoir consulter un dictionnaire ?

La consultation d'un dictionnaire doit être élémentaire et à la portée de celui qui sait juste lire et écrire. Ce n'est qu'ainsi qu'on pourra aider à la diffusion de l'écrit amazigh.

Prenons une petite phrase quelconque et écrivons-la de deux manières différentes, la première sans séparation de l'article et la deuxième avec séparation.

1. **Yedttef as unajel tacdhadht yufa-dd ssebba ei ighimi** (proverbe : Les ronces ont accroché un pan - du burnous - il y trouva une excuse pour s'asseoir)
2. **Yedttef as u najel ta cdhadht yufa-dd el-sebba ei i ghimi**

Dans cette phrase nous avons les noms suivants :

1. unajel, tacdhadht, ssebba, ighimi
2. u najel, ta cdhadht, el-sebba, i ghimi

Dans le premier cas, nous avons les noms et articles agglomérés :

unajel (les ronces – à l'état lié -) ; tacdhadht (le pan – au fém. sing. -) ; ssebba (l'excuse – emprunt à l'arabe -) ; ighimi (nom verbal de « qqim » = s'asseoir)

Dans le deuxième cas, avec la séparation de l'article du nom qu'il détermine, on reconnaît tout de suite les radicaux : najel (ronces), cdhadh (pan), sebba (excuse), ghimi (NV de eqqim = s'asseoir)

La recherche dans un dictionnaire est indéniablement facilitée. La lecture de textes n'est pas plus compliquée que dans le premier cas.

Quelques autres avantages de la séparation de l'article

1. En dehors de la reconnaissance des radicaux nominaux, la séparation de l'article engendre une simplification notoire des règles de formation du féminin et du pluriel, en amazigh. En effet, le nom n'étant plus accolé à son article, il suffit alors d'énoncer les deux règles suivantes :

Règle 1. Le féminin est obtenu en ajoutant le suffixe « t » au singulier et en remplaçant le suffixe « en » par « in » au pluriel.
Règle 2. Le pluriel est obtenu en ajoutant les suffixes « en » au masculin et « in » au féminin, pour les pluriels réguliers.

N.B. Dans ces deux règles, il n'est fait aucune référence au préfixe ou à l'article.

Il suffira après, d'élaborer une table recensant les pluriels irréguliers comme cela se fait en anglais, par exemple.
2. La séparation de l'article permettra de différencier, à l'écrit, certains homonymes. Comparez :

ad **tili** (elle sera)	<>	**t'ili** (l'ombre)
azal (valeur)	<>	**a zal** (plein jour, milieu du jour)
ezzan (ils sont grillés)	<>	**el-zan** (chêne-zen)
ezzit (retournez)	<>	**el-zit** (l'huile)

3. On reconnaît le radical du mot d'emprunt plus facilement. Voici quelques exemples :

ta macint (la machine), ta ktabt (un livre), a vilu (un vélo), a microscop (un microscope), a serwal (un pantalon), ta mrayt (un miroir), el waldin (les parents), el qahwa (le café), el-dwa (un remède), el biru (un bureau), l'islam, l'uzin (l'usine).

Autre argument : En amazigh, on rencontre parfois des noms sans articles alors qu'ils sont sensés en avoir.

Par exemple, en chaoui, on a : **dhad, fus, dhar, cal** (doigt, main, pied, terre)...
au lieu de : **adhad, afus, adhar, acal** (kabyle : **akal**) ...

Dans certains expressions populaires on peut avoir des noms sans articles :

Proverbes : Win yes.an **zimer** yeg as **ziker** (qui a **agneau** lui met **ficelle** – c'est à dire « une laisse »)
A comparer avec le proverbe français : **Pierre** qui roule n'amasse pas **mousse**.

Ou encore : A-nezugher **herkus** ar-dd yejib Rhebbi **sebbadh** (On va traîner **sandale** jusqu'à ce que Dieu nous pourvoie de **chaussure**)

Devinette : **Zeggwagh** h'elles, **mellal** herres, el bh'erh yedttes ta rga tettazzal ghur-es (**Rouge** balance, **blanc** écrabouille, le mer dort et le ruisseau s'y jette. *Réponse : La langue, les dents, l'œsophage et l'estomac*).

Remarque : Nous voyons bien à travers ces derniers exemples, que la « voyelle initiale » (l'article) est parfois omise, ce qui ne serait pas le cas si elle faisait partie du nom.

CONCLUSION

Si on veut réellement faciliter l'apprentissage de la langue amazighe, il faut bousculer les habitudes d'écriture héritées des berbérisants français et de nos prédécesseurs et proposer une refonte audacieuse de la graphie et de règles d'orthographe. Ce n'est qu'ainsi qu'on pourra sortir de la représentation phonologique de la langue amazighe et qu'on pourra rivaliser avec les langues dominantes.

Illustration : **Ekker a mmi-s u mazigh** (Aït Amrane)

Ekker a mmi-s u mazigh
adtas ayagi ur-t zserigh
Azzel in'as ei Mmas-Inisa
Arraw is mlalen eddukelen
Dihya t'afat i chawiyen
In'as a berid i-gh-dd tedjjidh
Seg durar idd tekka t'ighri
Tura ulach, ulach a kukru
S u meslay en-negh a-nili
Ta Mazight ad tegem ad ternu
El-Dzayer ta murt .zizen
I genni-m yeffegh it u signa
I gider en t'igguregt yufegen
si « Te-Rga Zeggwaghen » ar Siwa
Iles a mazigh m'idd yessawel
D iles a ghelnaw nebgha

Idtij en-negh yuli-dd
a gma el-nuba en-negh tezzi-dd
ta murt tuki-dd ass-a
deg zsekwan el jdud fereh'en
yewellehen i mazighen
nedda yid-es akken idd tennidh
s a mennugh nebda t'ikli
an-nerrezs wala a-neknu
a zekka ad yif idhelli
d ta gwejdit en we mteddu
fellam a-nefk i dammen
t'afat im d el h'uriyya
siwedh azul i w'atmaten
d asif i dammen a t'arwa
ta murt irkwel tembwawel
a-t negher fellas a-nesebbel el .merh.

Inventaire des noms : mmi (mmi-s), mazigh (u mazigh), idtij, nuba (el-nuba), murt (ta murt), ass (ass-a), arraw, zsekwan (deg zsekwan), jdud (el jdud), afat (t'afat), chawiyen (i chawiyen), mazighen (i mazighen), brid (a brid), durar (seg durar), ighri (t'ighri), mennugh (a mennugh), ikli (t'ikli), kukru (a kukru), meslay (s u meslay), zekka (a zekka), idhelli, Mazight (ta Mazight), gwejdit (ta gwejdit), mteddu (we mteddu), dammen (i dammen), genni (i genni'm), signa (u signa), h'uriyya (el h'uriyya), gider (i gider), iggureg (t'igguregt), azul, atmaten (w'atmaten), rga (te rga), asif, arwa (t'arwa), iles, ghelnaw (a ghelnaw), âmerh (el âmerh).

Quelques remarques :

1. Dans le texte original, nous avons deux noms sans article : « zsekwan » (deg zsekwan) et « durar » (seg durar).
2. Beaucoup de noms, dont le radical a une voyelle en initiale, n'ont pas d'article : ass, arraw, azul, asif, iles... w'atmaten a l'article d'annexion « we » (voir la remarque suivante).
3. L'apostrophe sert à éviter l'hiatus dû à la rencontre de deux voyelles, pour les noms commençant par une voyelle : t'afat < ta + afat, t'ikli < ta + ikli, t'ighri < ta + ighri, w'atmaten < we + atmaten, t'arwa < ta + arwa
4. Les emprunts non assimilés ont un article de forme arabe. Lorsqu'il y a assimilation du « l » de l'article arabe par la consonne initiale du nom, on met un tiret : el-nuba, el jdud, el h'uriyya, el âmerh

Lexique

1. Avec séparation de l'article :

Le classement de ces noms par ordre alphabétique devient alors aisé. Il suffit de considérer le radical du nom sans l'article qui le précède.

- A -
afat (t'afat)
âmerh (el âmerh)
arraw : pl. irrég. (du verbe "arew" = enfanter)
arwa (t'arwa) : nom collectif (= la progéniture)
asif : pl. isafen
ass : pl. ussan
atmaten
azul

- BC -
brid (a brid)
chawiyen (i chawiyen)

- DG -
dammen (i dammen) : pl. nom de substance
durar (i durar) : pl. irrég. (sing. drar : a drar)
genni (i genni) : article irrégulier (Touareg > a genna = ciel)
ghelnaw (a ghelnaw)
gider (i gider) : article irrégulier (Mzab > a jider = aigle)
gwejdit (ta gwejdit)

- HI -
h'uriyya (el h'uriyya)
idhelli
igguregt (t'igguregt) = ti lelli (la liberté)
ighri (t'ighri) : NV du verbe "eghr" (appeler)
ikli (t'ikli) : NV du verbe "akwel"
iles : pl. ilesawen
idtij : (le soleil)

- JK -
jdud (el jdud)
kukru (a kukru) : NV du même verbe (kukru)

- LMN -
mazigh (a mazigh)
mazighen (i mazighen) : sing. mazigh (a mazigh)
Mazight (ta Mazight) : la langue berbère
mennugh (a mennugh) : NV du verbe "ennagh" (ennughegh, yennugh...)
meslay (a meslay) : NV du même verbe (meslay)
mmi : nom de parenté
mteddu (a mteddu)
murt (ta murt)
nuba (el-nuba)

- RSZ -
rga (ta rga) : pl. ti regwa
signa (a signa)
zekka (a zekka)
zsekwan (i zsekwan) : sing. zsekka (a zsekka)

2. Sans séparation de l'article

- A -
amazigh (berbère)
ass (jour, journée)
arraw (enfants, fils)
abrid (chemin, route)
amennugh (guerre)
akukru (hésitation)
ameslay (parole, verbe)
azekka (demain)
amteddu
asigna (nuages, brume)
azul (salut)
atmaten (frères)
asif (fleuve, rivière)
aghelnaw (national)

- I –
idammen (le sang); pl.
idurar (les montagnes); sing. adrar
idtij (soleil)
idhelli (hier)
igenni (le ciel)
igider (aigle)
iles (la lanqgue)
izsekwan (les tombes) sing. azsekka
ichawiyen (les chaouis); sing. achawi
imazighen (les berbères); sing. amazigh

- LMN -
lejdud (les ancêtres)
leâmerh (la vie)
lh'uriyya (la liberté)
mmi (fils)
nnuba (tour)

- T -
tamurt (le pays)
tafat (la lumière)
tighri (le cri, l'appel)
tikli (la marche)
tamazight (la langue berbère)
tagwejdit (le pilier)
tigguregt (l'indépendance)
targa (canal, rivière)
tarwa (enfants, progéniture)

Remarque :

Dans le deuxième classement, les noms masculins sont pratiquement tous regroupés dans les rubriques « A » et « I »; Les noms féminins sont regroupés dans la rubrique « T ». Le reste des noms correspond aux emprunts (à l'exception de « mmi » qui est nom de parenté amazigh).

*Article paru dans la revue « **TIFINAGH** », N° 10,*
Rabat, Février 1997